

Le principal et la principale-adjointe

à

Mesdames et messieurs les responsables des élèves
de 6ème

Le principal

N°

Affaire suivie par
Pierre BARBOTEAU

Téléphone
05 45 78 19 88

Courriel
ce.0160866e@ac-
poitiers.fr

Avenue de Vignola
BP48
16300 Barbezieux Saint Hilaire

Objet : Inscription en classe de 6^{ème} au collège Jean MOULIN – Rentrée 2023

Madame, Monsieur,

En septembre 2023, votre enfant entrera en 6^{ème} au collège Jean MOULIN. Pour permettre son inscription, vous devez compléter son dossier et le rapporter lors des soirées d'inscription, **le jeudi 8 juin entre 17h15 et 19h30**.

A cette occasion, vous pourrez rencontrer des personnels et faire une visite de l'établissement.

En cas d'empêchement majeur sur ces créneaux, merci de contacter le collège au 05 45 78 19 88 pour un éventuel rendez-vous.

L'affectation définitive de votre enfant est de la compétence de Monsieur le Directeur Académique de la Charente et vous sera notifiée par courrier à la fin du mois de juin ce qui validera son inscription.

1. Le dossier d'inscription :

Le dossier de votre enfant à retourner au collège, doit être constitué de :

- Un **dossier administratif**
- La fiche d'**autorisation de sortie**
- Une **photo d'identité récente avec le nom et le prénom au dos**
- Un **dossier de gestion + RIB**
- Une **fiche d'urgence** non confidentielle à compléter et à signer
- Un formulaire facultatif d'adhésion au **Foyer Socio Educatif (FSE)**
- Un formulaire facultatif d'adhésion à l'**Association Sportive (UNSS)**
- La copie du **Livret de Famille (passeport pour les étrangers)**
- Eventuellement : La copie du **jugement de divorce** (1^{ère} et dernière page, indiquant le lieu de domicile et le responsable financier)
- Justificatif de domicile
- L'**attestation d'assurance** scolaire 2023-2024

Les documents à conserver :

- La liste des **fournitures** – rentrée 2023
- Document de présentation de l'enseignement de l'allemand

Les transports scolaires :

Vous ne recevrez pas de dossier « papier » pour la demande de carte de transport. Vous devrez faire l'inscription directement en ligne sur le site : www.transports.nouvelle-aquitaine.fr ou y télécharger l'imprimé (démarches à effectuer avant la mi-juillet).

Covoiturage :

En cas d'impératif et de contrainte de covoiturage, merci d'adresser au CPE du collège un courrier explicatif en précisant votre situation et vos demandes.

La demande sera étudiée au regard des aspects pédagogiques et des contraintes de l'établissement.



Prévoir dès à présent, si vous ne l'avez pas déjà fait, de faire faire une carte d'identité pour votre enfant auprès d'une mairie (gratuit).

2. Organisation de la rentrée 2023 (sous réserve d'adaptations pour cause sanitaire).

La rentrée des élèves de 6^{ème} uniquement, est prévue le **lundi 4 septembre 2023 à 7h55**.

La rentrée des autres élèves est décalée au mardi 5 septembre 2023, tandis que les élèves de 6^{ème} auront également cours selon leur emploi du temps.

Les parents pourront accompagner leur enfant dans la cour pour l'appel. Ce sera le moment de répondre aux éventuelles questions.

Le transport scolaire sera organisé dès le lundi 4 septembre. A 17h, à la fin des cours de la première journée, la vie scolaire accompagnera les élèves qui prendront un car scolaire afin de les guider.

Votre enfant devra se munir :

- de son cartable,
- d'un cahier de brouillon,
- quelques feuilles simples,
- sa trousse (stylos, règle...).

Une réunion d'informations pour les parents des élèves de 6^{ème} se tiendra au cours de la 2^{ème} semaine de la rentrée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

La principal-adjointe

Isabelle ESNAULT



Le principal

Michael LEONOWICZ

